



La vie d'un entrepreneur est-elle « plus dure que celle d'un salarié » ?

Samuel Laurent, Les décodeurs, Le Monde, le 20.01.2016

« La vie d'un entrepreneur est bien plus dure que celle d'un salarié. »

C'est l'avis du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Emmanuel Macron, qui était invité mercredi 20 janvier de RMC et BFMTV.

La phrase, volontiers provocatrice, de M. Macron n'a pas manqué de faire réagir en nombre les auditeurs et les utilisateurs des réseaux sociaux. Elle est d'autant plus compliquée à appréhender qu'elle compare deux catégories, dont chacune recouvre des réalités très différentes, des plus pénibles aux plus confortables. Mais au regard des statistiques à notre disposition, existe-t-il des arguments pour appuyer cette assertion ?
Éléments de réponse :

Qu'est-ce qu'un entrepreneur ?

Les trois quarts des chefs d'entreprise n'ont pas de salariés

On compte en France, hors agriculture, environ 2,6 millions de personnes ayant le statut d'indépendant ou de dirigeant salarié d'entreprise, dont près d'un million d'autoentrepreneurs. Près des trois quarts n'ont pas de salarié. [...]

Les entrepreneurs sont encore largement des hommes :

ils représentent 60 % des autoentrepreneurs, 75 % des gérants de Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) et 83 % des dirigeants salariés d'autres entreprises, selon l'Insee. [...]

Combien gagnent les chefs d'entreprise ?

Hors autoentrepreneurs, autant ou plus qu'un salarié

En 2012, toujours selon l'Insee, les revenus des entrepreneurs étaient très variables, selon la taille de l'entreprise. Pour les 75 % d'entreprises sans salarié, il était légèrement inférieur au salaire moyen dans le secteur privé (1 740 euros contre 1 943 euros net pour les femmes, 2 280 euros contre 2 399 euros pour les hommes). Mais ce chiffre inclut les autoentrepreneurs, chez qui, pour certains, l'entreprise n'est qu'une activité complémentaire.

Mais, dès lors que l'entreprise a des salariés, le revenu de son patron tend à augmenter, dépassant rapidement la moyenne pour les salariés du privé. [...]

Si on s'en tient aux gérants de SARL, aux dirigeants salariés et aux entrepreneurs individuels « classiques », les moyennes sont plus élevées : 2 910 euros pour les femmes, 3 880 euros pour les hommes. Avec des écarts considérables : les 10 % les plus pauvres touchent moins de 600 euros par mois, les 10 % les plus riches, de 6 000 à 8 500 euros en moyenne. [...]

Combien de temps travaillent-ils ?

Plus longtemps qu'un salarié, mais pas qu'un cadre

Autre question, celle du temps de travail. Il n'existe que peu de données permettant de l'établir, et elles sont très variables : comme à chaque fois que l'on aborde le temps de travail, il est très difficile d'aboutir à une mesure fiable. Comment compter un coup de téléphone passé depuis chez soi ? Le trajet domicile-travail ? Ou un déjeuner avec des clients ?

Quarante-sept heures ?

Selon une enquête annuelle de l'assureur professionnel Hiscox, auprès des dirigeants de TPE/PME (moins de 250 employés), les dirigeants français travaillent quarante-sept heures par semaine en moyenne, soit plus que leurs homologues américains (trente-neuf heures), britanniques (trente-huit heures) ou allemands (quarante-cinq heures).

Cinquante-huit heures ?

Mais un sondage réalisé en 2015 par OpinionWay et American Express auprès des dirigeants de très petites entreprises (TPE) aboutissait à un temps de travail de cinquante-huit heures en moyenne, soit onze heures de plus. La méthodologie de l'enquête et la nature des questions peuvent faire fortement varier la perception du « temps de travail ».

Quarante-deux heures ?

L'Insee ne fournit que peu de données. Dans son enquête sur les temps de travail de 2011, l'Institut estime que les indépendants (donc aussi les professions libérales) travaillent en moyenne, en incluant congés et absences, quarante-deux heures trente-neuf par semaine, largement plus que les salariés sur contrat long (trente-deux heures trente-huit) ou court (vingt-neuf heures une). [...]

Dans tous les cas et quelle que soit la méthodologie retenue, un entrepreneur travaille plus qu'un salarié moyen. Mais pas qu'un cadre : l'Insee évalue le temps de travail de ceux-ci à quarante-cinq heures environ par semaine « normale ».

Quelles implications sur leur santé ?

Les entrepreneurs se disent en meilleure santé, mais leur espérance de vie est inférieure à celle d'un cadre

Les patrons prennent également, en moyenne, moins de vacances que les salariés. Un sondage IFOP pour Fiducial indiquait, à l'été 2005, que la moyenne était de dix-neuf jours par an pour les patrons de très petites entreprises (TPE).

Le travail des patrons a-t-il des conséquences sur leur santé ? Selon un baromètre annuel de l'assureur Malakoff Médéric, près de 80 % des entrepreneurs s'estiment en bonne santé, contre 69 % des salariés et 73 % des cadres. Ils sont même 89 % parmi les patrons d'entreprises de 50 à 250 salariés.

Néanmoins, seuls 38 % disent qu'ils pourraient continuer au même rythme dans dix ans (contre 55 % des salariés et 61 % des cadres). Les patrons sont également plus nombreux à estimer avoir du mal à concilier vie personnelle et vie professionnelle (45 %, contre 39 % des cadres et 34 % des salariés).

L'espérance de vie à 60 ans des dirigeants, artisans et commerçants est d'ailleurs plus basse (22,2 ans pour les hommes, 27 ans pour les femmes) que celle des cadres (24 et 27,8 ans). [...]

Au-delà de ces quelques chiffres, qui montrent que les entrepreneurs français travaillent effectivement plus que les salariés, prennent moins de vacances, mais gagnent relativement mieux leur vie, reste la question du bonheur et de l'épanouissement au travail.

Être entrepreneur reste un choix, celui de prendre son indépendance et d'être « maître de son destin », qui rend souvent plus facile la charge de travail.

A l'inverse les résultats d'une enquête Sumer, réalisée de janvier 2009 à avril 2010 auprès de 47 983 salariés, souligne **la situation particulièrement défavorisée des ouvriers non qualifiés qui sont 70,3 % à dénoncer leurs conditions de travail : port de charges lourdes, bruit, rythmes de travail variables, marges d'initiatives quasi-nulles...**

Une réalité que ne saurait effacer, l'assertion, trop généraliste, de M. Macron. □
